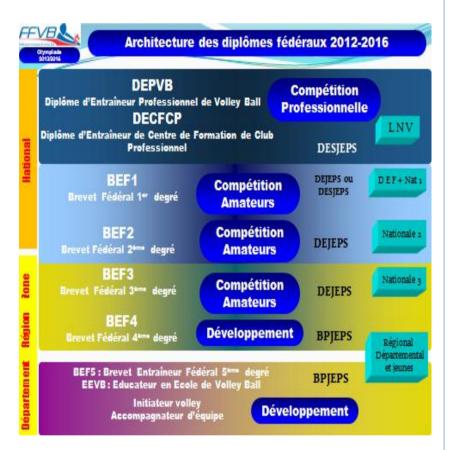
## Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi



## Newsletter n° 3 - Avril 2012

Comme annoncé dans la dernière Newsletter, la CCEE tient à vous communiquer quelques informations importantes concernant les nouveaux diplômes et dispositions adéquates :

La mise en place par le Ministère chargé des Sports des nouveaux diplômes d'état, DEJEPS en septembre 2011 et DESJEPS en septembre 2012, nous amène à envisager des modifications des diplômes fédéraux pour la prochaine olympiade. Ce travail est axé sur la création d'un diplôme fédéral par niveau de pratique, et nous demande de qualifier professionnellement les Entraineurs qui sont en situation d'emploi salarié.



## Vous êtes un Entraîneur ou un Dirigeant :

Vous avez ci-contre un tableau de synthèse des nouveaux diplômes en fonction des niveaux de compétition : 4 stades avec des passerelles.

Accompagnateur d'équipe

Initiateur volley

Educateur en école de volley-ball (EEVB)

Brevet Entraîneur Fédéral 5ème degré (BEF5) :

Premiers pas dans l'entraînement

Brevet Entraîneur fédéral 4ème degré (BEF4) :

Brevet Entraîneur Fédéral 3ème degré (BEF3): Pour l'entraîneur de club amateur et l'entraîneur structurant

Brevet Entraîneur Fédéral 2ème degré (BEF2) Brevet Entraîneur Fédéral 1er degré (BEF1): Pour *l'entraîneur confirmé et l'entraîneur expert* 

**DECFCP**: expert en formation des jeunes de centre de formation (incluant le DEJEPS)

**DEPVB**: l'entraînement des

professionnels (incluant le DESJEPS)

**Une certitude :** En application de la loi, seuls les entraîneurs remplissant les conditions posées par l'article L. 212-1 du code du sport peuvent exercer contre rémunération (BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS). Les entraîneurs ne remplissant pas les conditions posées par l'article L. 212-1 du code du sport, ne peuvent exercer que bénévolement et ne peuvent être remboursés que des frais réellement engagés.

## Et pour conclure une valeur sûre :

La communication et les échanges feront toujours avancer les choses dans le bon sens...

Prochaines informations à suivre : les nouvelles exigences et propositions d'équivalences avec les diplômes fédéraux antérieurs, les stages de formations 2012-2013....

L'Equipe de la CCEE en collaboration avec le DTN Adjoint, Directeur des Formations, ccee@ffvb.org